

Les Molènaï et le Naufrage du « Drummond Castle »

Les îliens, ouessantins et molènaï, ont été unanimement célébrés pour les soins apportés par eux aux naufragés du « Drummond-Castle », qui s'est éventré le 16 juin 1896, à 22h.58, sur les roches des « Pierres vertes », à l'Ouest de l'île Molène, à l'entrée du « Fromveur », côté Atlantique.

Ce matin du 17 juin 1896, lorsque Mathieu Masson, patron du bateau de pêche « Couronne de Marie » ,quitte le port de Molène pour aller relever ses casiers à langoustes mouillés dans les parages du Stiff, à l'Est de Ouessant, à la sortie du Fromveur, il n'imagine pas ce qu'il va découvrir ; arrivé sur les lieux de pêche, il aperçoit, sortant de la brume, à environ un mille, deux hommes à demi nus à cheval sur une épave appelant au secours. Il les prend à son bord, les reconforte, leur donne des vêtements secs –une partie des siens et de ceux de ses deux matelots- et les ramène à Molène. Les deux naufragés ne parlent pas un mot de français et encore moins de breton, les deux seules langues que pratique Mathieu Masson. Ils donnent leur nom, en pointant leur index sur leur poitrine: Charles Wood et William Godbolt, mais ne réussissent pas à se faire comprendre sur l'importance du drame qu'ils ont vécu au cours de la nuit.

Arrivés au port, ils sont reconfortés dans le café de la veuve Séraphique Cuillandre, qui, pendant deux jours, sera transformé en centre d'accueil ; habillés de vêtements chauds, ils sont embarqués immédiatement sur un bateau de pêche pour le Conquet, afin être remis au commissaire de l'inscription maritime, M. Carron, les molènaï ayant conscience de l'urgence qu'il y avait à éclaircir les circonstances du drame vécu par les deux hommes. Les deux rescapés réussiront à se faire comprendre de M. Carron, qui préviendra la préfecture maritime ; ce n'est donc qu'au retour de la barque de pêche, dans l'après midi, que les molènaï apprendront toute l'étendue de la catastrophe.

Il paraît difficile de croire, aujourd'hui, que les molènaï ne se sont doutés de rien pendant une grande partie de la journée du 17 juin. Il faut se rappeler que le seul moyen de communication rapide était alors le télégraphe morse et, à Molène, il était en panne depuis plusieurs semaines. Au sommet de l'île, il y avait bien un mât permettant d'émettre des signaux par temps clair, mais il ne sera d'aucune utilité en raison de la brume persistante tout au long de la journée; le sémaphore

ne sera construit qu'en 1908. On m'a raconté, dans mon enfance, qu'une clameur venant de l'Ouest de l'île avait été entendue par des femmes rentrant d'une veillée, épouvantées elles n'auraient rien dit craignant d'être prises pour folles ; je ne crois pas à la véracité de cette allégation qui m'apparaît être une reconstruction imaginaire relevant du récit légendaire ... nul doute que les découvertes macabres ont dû frapper les imaginations et qu'avec le temps les faits ont été reconstruits au gré des narrations. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare que soit soutenu, avec force, que le corps du commandant Pierce est enterré dans le cimetière de Molène ; c'est une confusion avec un autre naufrage plus tardif ; le corps du commandant du « Drummond Castle » n'a jamais été retrouvé, sans doute est-il toujours dans la carcasse du navire.

L'alerte est donnée de Ouessant par un naufragé, Charlie Macquardt, recueilli dans la matinée par un pêcheur ouessant, Joseph Berthelé. Le phare du Créac'h dispose d'un télégraphe en état de marche et son guetteur en chef a des rudiments d'anglais ; Macquardt prévient sa compagnie, à Londres, du naufrage, en précisant qu'il est le seul survivant, ce qui révèle qu'il n'y a eu aucune communication avec Molène au cours de la matinée.

Le matin du 17 juin, les pêcheurs molénais vont donc partir, les uns après les autres, relever leurs casiers à langoustes, sans se douter de la tragédie qui s'est déroulée la veille au soir ; dans l'Ouest-Sud-Ouest de l'île, ils vont rencontrer un grand nombre d'épaves et comprendre qu'ils se trouvent en présence d'un important naufrage, mais ils sont encore loin d'en concevoir l'ampleur. Personne n'imagine qu'il s'agit d'un navire à passagers.

Sortant de la brume, les pêcheurs vont apercevoir des corps flottant à la surface ou accrochés à des épaves.

C'est d'abord le patron Théophile Le Bras, de l'« Augustine », qui repêche le premier cadavre, une bouée de sauvetage autour du corps, il flotte sur le dos. C'est un homme jeune, trente cinq ans environ, de forte constitution, portant au doigt une alliance en or et dans son gilet une montre en argent, arrêtée à onze heures et une minute, heure qui s'avèrera être l'heure du naufrage, selon les témoignages des trois survivants, à trois minutes près, ce qui révèle que le navire a coulé rapidement.

Peu après, Théophile Le Bras repêche deux autres corps d'hommes, âgés de trente à trente cinq ans. Il regagne l'île aussitôt après avoir alerté les autres pêcheurs, qui, à leur tour, vont faire de macabres découvertes.

Auguste Tual, du « Courrier de Sainte Anne », repêche un homme présentant deux tatouages sur les poignets.,

Jean Etienne Mao, dit « Yann », du « Notre Dame de La Garde », repêche deux hommes et un enfant d'un an environ, en chemise de nuit.

Hyacinthe Masson du « Joseph Marie » repêche deux hommes et une femme jeune, de moins de trente ans.

Arsène Le Bras de la « Marie » repêche une femme d'une trentaine d'années en robe de chambre et pieds nus.

Vital Kériel de la « Jeune Hortense » repêche deux hommes de moins de trente cinq ans à la barbe rousse (quelques années plus tard il périra noyé dans les mêmes parages).

Gabriel Podeur, dit « Cabit », du « Séraphique et Marie » repêche un homme de trente cinq ans environ.

Mathieu Dubosq de la « Marie Philomène » repêche une jeune femme, qui n'a pas plus de vingt cinq ans ,vêtue d'une robe de soie et d'un tricot, elle est brune et porte une alliance en or ; six livres sterling sont enroulés dans son mouchoir brodé de la lettre H.

La flottille rentre au port de Molène où la consternation des îliens grandit au fur et à mesure des débarquements. Le maire, Victor Masson, et le recteur, Guillaume Le Jeune, organisent la réception des corps, qui sont regroupés dans le café de la veuve Séraphique Cuillandre, actuelle maison de Nono Cuillandre, à proximité immédiate du port.

Le secrétaire de mairie, M. Labite, et le syndic des gens de mer, M. Colin, attribuent à chaque cadavre un numéro et relèvent les particularités de chacun, aux fins d'identification future. Le maire, Victor Masson, Séraphique Cuillandre, Edouard Dubosq, Théophile Le Bras, Auguste Tual, Paul Masson, procèdent à la toilette mortuaire des corps, que les hommes cousent ensuite dans des draps en guise de linceuls. Quatre corps sont exposés sur une table au rez-de-chaussée d'un magasin attenant à l'établissement de la veuve Cuillandre et treize à l'étage ; à la tête de chaque corps est placé un crucifix et des bougies sont allumées. Madame Séraphique Cuillandre prend un soin tout particulier du corps de l'enfant, qu'elle place dans sa chambre, dans un berceau garni de fleurs.

Tout au long de la journée et toute la nuit, les molènais veilleront les morts, à tour de rôle, dans la pure tradition chrétienne, îlienne et bretonne.

Mais, lorsque les bateaux de pêche débarquent les premiers corps des noyés le matin du dix-sept juin, le temps des prières n'est pas encore venu. Le recteur, Guillaume Le Jeune, qui n'oublie pas qu'il est aussi président de la société de sauvetage, décide de lancer le canot de sauvetage l' « Amiral Roussin » ; or, les hommes valides sont à la pêche ; pour tirer le canot de son abri jusqu'à la mer, qui est basse, le recteur fait appel aux femmes de l'île, qui, sous la direction de Marcel Le Bousse, maître de port, n'hésitent pas à entrer dans l'eau jusqu'à mi-corps pour

pousser le chariot jusqu'à la flottaison du canot à rames dans le port et ,vers onze heures , « le Roussin » avec douze volontaires et son patron Jean René Masson part explorer les parages de l'île ; il rencontrera beaucoup d'épaves mais pas de corps de noyés ; il rentrera au port en fin d'après midi, les rameurs ayant été jusqu'à l'épuisement de leurs forces.

Le soir ,le recteur Le Jeune ira bénir les corps chez la veuve Séraphique Cuillandre ,mais, la maison de cette dernière étant trop petite pour recevoir tous les molénais, les prières mortuaires seront dites à l'église.

Les enterrements sont fixés au lendemain, le dix-huit juin, à dix heures ; quatre marins pêcheurs, Tual, Podeur, Mao et Ordonneau, se portent volontaires pour creuser les fosses, dès deux heures du matin; quatre fosses purent être creusées dans le cimetière paroissial et furent affectées aux trois femmes et à l'enfant, les autres durent être creusées, à proximité, sur la place de l'église et furent réservées aux hommes.

Il ne faut voir là aucune volonté discriminatoire. à l'égard d'anglais réputés de confession protestante ; contrairement au recteur de Ouessant, qui aura quelques scrupules , le recteur Le Jeune, ancien militaire qui avait fait la guerre de 1870, avait été très ferme : « tous fils de Dieu dans le malheur », Le cimetière était plein ; il faut rappeler que trois ans plutôt, l'île avait été victime du choléra ,qui, en quinze jours, avait fait quarante quatre victimes et porté la mortalité dans l'île, qui comptait cinq cent quatre vingt cinq habitants, à soixante et onze décès pour la seule année 1893, contre une moyenne annuelle de quatorze sur les dix dernières années.

L'île ne disposant pas assez de bois ,seuls les corps de l'enfant et des trois femmes furent placés dans des cercueils, les corps des hommes furent enveloppés dans des toiles à voiles.

A dix heures, le recteur Le Jeune, accompagné par les enfants de chœur et les chantres -- des pêcheurs réputés pour leur voix qu'on appelait aussi « les entonneurs »-- procéda à la levée des corps ; les îliens s'étaient groupés devant la maison de Séraphique Cuillandre. Après la bénédiction des corps, le recteur, précédé d'un homme portant la croix et suivi des enfants de chœur et des chantres, prit la tête du cortège en direction de l'église, venaient ensuite les corps des noyés portés, chacun, sur une civière, chaque homme par six marins, chaque femme par six femmes, deux femmes portant le petit cercueil de l'enfant, suivis par le maire et le conseil municipal au grand complet, puis la foule recueillie des îliens.

Les témoins de ce cortège funèbre furent frappés par son « imposante simplicité » ; le silence n'était rompu que par la psalmodie des prières en latin chantées d'une voix forte par le recteur et les répons des chantres ; la tristesse de la scène était accentuée par la cloche de l'église sonnante le glas. Le cortège s'étirait

dans les rues étroites de l'île, si bien que la tête du cortège était arrivée à l'église alors que de nombreux îliens n'avaient pas encore quitté le port. Il était impossible que l'église puisse contenir une telle foule. Contrairement à la tradition, qui veut que l'office funèbre soit célébré en présence du corps, le recteur décida de changer l'ordre de l'enterrement : il bénit les fosses et les corps y furent aussitôt déposés, puis il célébra l'office des morts dans une église qui ne put contenir tous les îliens, une partie resta debout, silencieuse, autour des fosses pendant toute la cérémonie, alors que les chants en latin et les cantiques bretons résonnaient dans l'église. Le recteur, dans une allocution en breton, félicita les molènais pour leur sollicitude à l'égard des naufragés, dans le plus pur respect de la tradition îlienne.

Dans l'après midi, Guillaume Masson, patron de l' « Ernestine », ramena encore le corps d'un homme jeune, âgé d'environ trente cinq ans.

Le lendemain, 19 juin , le vapeur « Le Cotentin » appareilla de Brest pour Ouessant, ayant à son bord le vice consul d'Angleterre à Brest, M. Bonar, les représentants de la « Castle Line » , des parents des victimes arrivés la veille de Londres et Godbolt et Wood. Ouessant avait retardé l'inhumation des corps dans l'attente de l'arrivée des anglais.

Les cérémonies achevées, « Le Cotentin » reprit la mer et s'arrêta à Molène, vers dix-huit heures, les anglais tenant à se recueillir sur les tombes de leurs compatriotes et à saluer les molènais. Le vice consul , les représentants de la compagnie de navigation ,et des parents des victimes, sont accueillis à leur débarquement, par le maire et le recteur, qui leurs font part des problèmes posés par l'afflux des noyés et leur impossibilité d'enterrer d'autres corps dans le cimetière ; depuis la veille, dix nouveaux corps ont été trouvés : sept hommes,une femme,une jeune fille ,un enfant ; la seule solution pour leur donner une sépulture décente serait de les ensevelir sur l'île voisine de Lédènes. Cette solution recevra l'accord des anglais ; si elle a été effectivement retenue, je trouve étonnant qu'aucun muret de pierres n'ait été élevé pour marquer le lieu des inhumations, comme cela a été fait à sur l'île de Trielen pour enterrer les victimes du choléra, trois ans plus tôt. Je suis persuadé que ces dix nouveaux cadavres ont encore été enterrés sur la place de l'église, et on obtient ainsi un chiffre proche de celui mentionné sur la plaque de cuivre apposée dans l'église. Il est certain qu'au fil des jours suivants, des corps, en état de décomposition avancée, ont été enterrés sur Lédénez ou en haut des grèves.

L'émotion sera à son comble lorsque le vice consul sera averti que, Gabriel Podeur, patron du « Séraphique et Marie », vient de ramener le corps d'un autre noyé, sur lequel on a découvert des papiers, délavés certes mais lisibles, au nom de Reed., le même nom que celui de la petite fille enterrée à Ouessant, Alice Reed. Le vice consul sait qu'un des anglais qui l'accompagnent, s'appelle Reed et qu'il est à la recherche de son frère, qui avait embarqué à bord du « Drummond Castle » avec

sa jeune femme et son enfant ; il le fait chercher et celui-ci reconnaît son frère.

Le corps est immédiatement apprêté par les molènaï, cousu dans un drap et embarqué à bord du « Cotentin » pour son rapatriement en Angleterre.

Dans toute cette tristesse, il y eut aussi un moment de joie, lorsque les deux rescapés, Godbolt et Wood, débarquèrent du « Cotentin » et furent reconnus par les molènaï, qui les avaient sauvés et réconfortés. Ils purent, cette fois, exprimer aux îliens leur reconnaissance avec l'aide du vice consul qui servait d'interprète.

Dans les jours qui suivirent de nombreux corps furent repêchés en mer ou vinrent s'échouer à la côte ; la comptabilité n'a pas été tenue et bien des chiffres fantaisistes ont été avancés. Je n'ai pu établir le nombre de corps rapatriés en Angleterre ; ce qui est certain, c'est que le cimetière, dit « des anglais », contient encore aujourd'hui, 29 corps, ce qui est plus que le nombre des noyés trouvés les deux premiers jours, mais bien moins que le nombre estimé des corps ramenés à Molène. Je n'ai pu établir le nombre de corps enterrés sur Lédénez.

Je n'ai trouvé aucun décompte précis des noyés qui ont fait l'objet des soins attentifs des molènaï ; la charité chrétienne interdisait d'ailleurs un tel décompte ; ils ont été nombreux et certainement pas tous enterrés sur l'île ; il est vraisemblable qu'un service de rapatriement des corps ait été mis rapidement en place par les autorités maritimes et la compagnie de navigation. « Castle Line »

Pendant des semaines, la mer déposera des corps dans les grèves de Molène, Ouessant et sur toute la côte du continent, de Camaret à Portsall et même à Plouescat. Sur les 248 victimes du naufrage, combien trouveront une sépulture chrétienne ? Certainement moins d'une centaine.

L'écrivain Louis Le Cunff, pour préparer son ouvrage « S.O.S. dans l'Atlantique », est venu enquêter à Molène en 1955; il raconte qu'un vieux molènaï, dont il ne donne pas le nom, qui avait douze ans en 1896, se souvenait « d'avoir repêché des cadavres de femmes dont les mains étaient crispées sur des touffes de leurs propres cheveux » ; les cadavres arrivaient par grappes, enlacés les uns aux autres, une femme serrant toujours contre elle ses deux enfants âgés de cinq à six ans, deux hommes et une femme étroitement attachés ensemble par un filin ... J'ai moi même entendu mon grand père, Aimable Delarue, qui avait trente sept ans lors du naufrage, raconter que dans la grève de Porz Renan une femme, très belle, en robe du soir ornée de ses bijoux, avait été trouvée enroulée de goémon, serrant si fort son bébé dans ses bras qu'il a été impossible de la séparer de son enfant, ils ont été enterrés ensemble.

L'émotion et le dévouement des molènaï ont été à la mesure de ces macabres découvertes révélant l'intensité du drame vécu par les passagers du « Drummond Castle »

La presse, nationale et internationale, rendit compte du drame en saluant l'exceptionnelle sollicitude des îliens. La reconnaissance des anglais fut à la hauteur de celle-ci. L'ambassadeur de la Grande Bretagne à Paris vint sur place, au cours du mois de décembre, pour remercier les îliens et leur remettre des dons, qui sont bien connus, mais aussi des décorations, qui doivent encore se trouver dans les familles molènaises, dispersées au gré des héritages. Dans mon enfance, il y avait chez mes parents une décoration remise à ma grand mère, Célestine Goachet, pour son dévouement ; la figure de Séraphique Cuillandre a été retenue justement par l'histoire, mais bien d'autres molènaises ont été exemplaires, comme cette autre femme, dont le nom est oublié, qui n'hésitera pas à tirer les draps de son lit pour confectionner des linceuls.

Comment comprendre une telle attitude collective ?

Il est insupportable, pour un îlien, qu'un corps ne fasse pas l'objet d'une toilette mortuaire et qu'il soit enseveli en contact direct avec la terre. Pour bien comprendre les motivations des molènais, il faut aussi prendre en compte qu'un noyé n'est pas un mort comme les autres. La mort par noyade est une crainte permanente pour une population vivant de la mer, lieu de tous les dangers, qui n'est que depuis peu une source de loisirs. On rapporte, qu'une vieille sénane répliqua à une touriste, qui s'étonnait que les tombes du cimetière portaient surtout des noms de femmes, « le raz de Sein est le cimetière des hommes » ...

Les îliens à Ouessant, mais aussi à Molène, ce qui est moins connu, ont conçu la cérémonie du « Proëlla » (qu'il faudrait écrire « Broëlla »), le retour au pays, qui a été décrite par l'écrivain Joseph Cuillandre, originaire de Molène; dans l'attente de retrouver le corps du disparu en mer, les prières des défunts étaient récitées dans la maison du disparu, devant sa photographie ; à Ouessant son corps était symbolisé par une petite croix en cire portée ensuite en terre par toute la population, tant il était insupportable, et c'est toujours vrai, d'imaginer le corps d'un marin sans sépulture, malmené par les flots.

L'ampleur de la catastrophe ne pouvait aussi que frapper les esprits : 148 passagers avaient embarqué sur le « Drummond Castle », qui comptait 103 hommes d'équipage, déduction faite des trois rescapés, les îliens s'attendaient à ce que la mer rejette sur leurs côtes un nombre considérable de noyés, sans commune mesure avec les drames de la mer dont ils étaient accoutumés ; qu'ils aient été bouleversés, frappés de stupeur et d'effroi, est tout à fait compréhensible.

Le dernier corps, celui d'une femme, sera rejeté par la mer, sur une grève de l'île, le 21 juillet.

Après cette date, la presse ne fera plus état de nouvelles découvertes. La presse, locale et nationale, s'est saisie de l'événement ; des journalistes affrèteront un bateau à vapeur pour venir enquêter sur les lieux du drame, mais les articles publiés sont souvent fantaisistes. Un journaliste, de « La Dépêche de Brest », dont je n'ai pu retrouver le nom, est venu sur l'île le 18 juin, et c'est son article, paru le 19, qui m'a apporté le plus d'informations. Il faut aussi lire le roman d'Henri Queffélec « Les îles de la miséricorde », qui imagine des dialogues entre les acteurs du drame et traduit les sentiments qui ont pu les animer, mais en respectant avec une grande précision les faits .

Une conséquence du naufrage sera la construction du phare de la Jument en 1904, le financement ayant été assuré par un donateur, M.Potron. Le promeneur qui se place près du calvaire, à l'Ouest de l'île Molène, et regarde ce phare, qui se détache de Ouessant à l'Ouest, en pleine mer, à l'entrée du Fromveur, peut observer le lieu où repose la carcasse du « Drummond Castle », par soixante quatre metres de fond, approximativement à mi-distance entre le phare et le « youc'h » (la plus grosse des roches à peu de distance de Molène) .

De nos jours, le « cimetière des anglais » fait toujours l'objet des soins attentifs des molènais : l'onde du choc émotionnel, né le 17 juin 1896, ne s'est pas totalement estompée dans l'inconscient îlien.

Jean Maout